

Août 1914

Sire,

Après d'honorables engagements livrés les 4, 5 et 6 août, je jugeai que les forts de Liège ne pouvaient jouer d'autre rôle que celui de forts d'arrêt.

Je maintins néanmoins le gouvernement militaire pour coordonner la défense autant que possible et pour exercer une influence morale sur la garnison.

Votre Majesté n'ignore pas que j'étais au Fort de Loncin le 6 août, à midi.

Vous apprendrez avec chagrin que le fort a sauté hier, à 5H20 du soir, et que la plus grande partie de sa garnison a été ensevelie sous ses ruines.

Si je n'ai pas perdu la vie dans cette catastrophe, cela tient à ce que mon escorte m'a retiré de la place forte au moment où j'étais suffoqué par le gaz qui se dégageait après l'explosion de la poudre.

On me porta dans une tranchée, où je tombai. Un capitaine allemand me donna à boire, puis je fus fait prisonnier et emmené à Liège.

Je suis certain d'avoir manqué d'ordre dans cette lettre, mais je suis physiquement ébranlé par l'explosion du fort de Loncin.

Pour l'honneur de nos armes, je n'ai voulu rendre ni la forteresse ni les forts. Daignez me pardonner, Sire!

En Allemagne, où je me rends, ma pensée sera, comme elle l'a toujours été, avec la Belgique et le roi.

J'aurais volontiers donné ma vie pour les servir mieux, mais la mort ne m'a pas été accordée.

Général Léman"